



## Offre de stage à l'Union Nationale des CLLAJ

(Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes)

**L'employeur:** L'UNCLLAJ recrute un.e stagiaire pour son réseau d'une centaine d'associations CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) et Services Logement Jeunes :

- Les CLLAJ accueillent les jeunes de moins de 30 ans qui rencontrent des problématiques de logement, quelle que soit leur situation familiale et professionnelle.
- Les CLLAJ conseillent les jeunes, les orientent, voire les accompagnent dans leurs démarches de recherche et d'accès au logement.
- Les CLLAJ mobilisent les outils existants, et innovent avec leurs partenaires pour développer des solutions adaptées aux besoins des jeunes.

L'UNCLLAJ, créée en 2002, et aujourd'hui composée de 7 salarié.e.s, a plusieurs fonctions :

- Une fonction « tête de réseau » lui permettant de développer des actions de représentation nationale, de mutualisation et d'échange au bénéfice des membres, et de faire valoir la problématique du logement des jeunes au niveau national.
- Une fonction « offre de services » proposant de la formation, de l'ingénierie et du conseil auprès des territoires, et des supports spécialisés « logement jeunes » à destination des collectivités locales, des élus, des jeunes et des professionnels.

### **Mission et profil de poste :**

Le/la stagiaire sera en charge de la réalisation d'une étude sur le non-recours des jeunes au Droit au logement opposable (DALO).

Cette étude s'appuiera sur la collecte et l'analyse de données statistiques, sur des entretiens avec des acteurs impliqués dans le relogement des personnes en difficulté et/ou dans la mise en œuvre du DALO, et éventuellement sur des observations participantes avec des jeunes concerné.e.s par la problématique. L'étude sera réalisée en lien avec les partenaires et financeurs du projet (Caisse Nationale des Allocations Familiales, Etat, laboratoires, etc) et avec le soutien de l'équipe de l'UNCLLAJ.

L'étude s'intégrera dans une étude plus globale sur le non-recours des jeunes aux aides en matière de logement réalisée sur plusieurs années: le/la stagiaire aura pour objectif de réaliser le volet Droit au logement (DALO) sur l'année 2022.

Le/la stagiaire pourra également être amené.e à travailler ponctuellement sur d'autres missions avec l'ensemble de l'équipe (animation de réseau, montage de projets...).

### **Compétences :**

- Master 2 (bac+5) en cours ou Master 1 (bac+4) en cours en sciences humaines (sociologie, sciences politiques) en lien avec la recherche, ou en urbanisme.
- Appétence pour l'analyse quantitative (traitement de masses de données, visualisation de données, cartographie)
- Expérience appréciée dans le domaine associatif, social, de l'accès aux droits, de l'insertion, de la jeunesse, de l'habitat, du développement local...
- Motivation à travailler sur un projet de recherche au long cours avec une grande autonomie.

### **Conditions du poste :**

- Durée du stage : 6 mois (début au 1<sup>er</sup> mars au plus tard)
- Durée de travail hebdomadaire : 35 heures
- Poste basé à Lyon (3<sup>e</sup> arrondissement)
- Outils de mobilité : ordinateur portable
- Déplacements à prévoir dans toute la France (prise en charge financière par l'UNCLLAJ)
- Gratification : montant légal en vigueur en 2022 + tickets restaurant

Vos candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser à M. le Président de l'Union Nationale des CLLAJ et à envoyer par courriel à [m.atrux-tallau@uncllaj.org](mailto:m.atrux-tallau@uncllaj.org) **avant le 22 janvier 2022.**

Les entretiens auront lieu le 27 janvier 2022 (matin) à Lyon ou en visio (Zoom).